

RAPPORT DU MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE HONFLEUR 2012

L'année 2013 est la 3^e année où toute la province de Québec est en processus d'élections. À Honfleur, il n'y a pas eu d'élection. Je félicite les conseillers réélus **M. Raynald Dion, M. Jean Lacasse, M. Gaétan Henry et Mme Jenny Couture**. Bienvenue à **Mme Jessica Fournier** au poste #2 qui remplace **M. Denis Chabot** et à **Mme Nancy Gosselin** au poste #6 qui remplace **Mme Nancy Bourassa**.

Je compte sur votre disponibilité pour former une équipe dynamique au bon fonctionnement de la Municipalité.

Je remercie **Mme Nancy Bourassa** et **M. Denis Chabot** pour leur engagement, leur disponibilité et leur très bon travail pendant leur mandat.

Je tiens sincèrement à vous remercier, citoyens-citoyennes de Honfleur, pour la confiance que vous me témoignez pour un 4^e mandat à la mairie.

Comme à chaque année, en vertu de l'article 955 du code municipal et au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, je fais rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une session de conseil.

Le maire traite des points suivants:

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012;
2. Le rapport du vérificateur sur ces états;
3. Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédent et celui pour lequel le prochain budget sera fait;
4. Les orientations générales du prochain budget;
5. Les listes de contrats comportant une dépense de 25 000,00 \$ de plus de 2000,00 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00 \$;
6. La rémunération du maire ainsi que celle de chaque membre du conseil;
7. Reddition de comptes pour les indicateurs de gestion.

1. LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012

Le rapport financier mentionne des revenus pour l'année financière 2012 de l'ordre de 1 354 301,00 \$ des dépenses de fonctionnement de 1 134 135,00 \$ avec un surplus de 220 166,00 \$.

2. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR CES ÉTATS

Voici le rapport de la vérificatrice externe sur les états financiers 2012, Madame Julie Roy, comptable agréée de la firme Lemieux, Nolet, présenté et adopté à la séance régulière du 2 avril dernier.

Aux membres du conseil,

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la Municipalité de Honfleur au 31 décembre 2012 et les états des résultats de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la municipalité. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Honfleur au 31 décembre 2012 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Julie Roy, c.a.
Lemieux, Nolet

3. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET CELUI POUR LEQUEL LE PROCHAIN BUDGET SERA FAIT

En 2012, nous avons un surplus pour les dépenses extraordinaires.

Pour ce qui est des états financiers 2013, les indications préliminaires nous laissent croire qu'il y aura des revenus de l'ordre d'environ 1 400 103,00 \$ et des dépenses de fonctionnement et d'investissement de 1 400 103,00 \$ incluant le 2 500,00 \$ pour la réserve de la vidange des étangs.

4. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Le prochain budget prévoit réaliser en 2013 des travaux dans divers chemins et l'installation de géotube et vidange de la cellule #4 aux eaux usées.

5. LES LISTES DE CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000,00 \$ DE PLUS DE 2 000,00 \$ AVEC UN MÊME CONTRACTANT LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE QUI DÉPASSE 25 000,00\$

Voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000,00 \$, que la municipalité a conclus, depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle, j'ai fait rapport de la situation financière de la municipalité et celle de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000,00 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00 \$.

HISTORIQUE DES FACTURES DE PLUS DE 2,000\$ AVEC UN TOTAL DE PLUS DE 25,000\$

Factures de l'année financière 2012:

Fournisseurs	2012
Lucien Fournier & Fils (Hiver)	127 853,61 \$
Lucien Fournier & Fils (Été)	148 204,63 \$
Ministère du Revenu du Québec	27 865,32 \$
Ministère des Finances (sureté du Québec)	82 109,00 \$
MRC de Bellechasse	126 620,00 \$
Rouleau paysagiste Inc. (parc municipal)	34 522,97 \$
Simon Paré & Fils	30 463,49 \$
Techsport Inc. (parc municipal)	57 366,46 \$

FACTURES DE PLUS DE 25,000.00\$

Factures de l'année financière 2012:

Fournisseurs	2011
Construction BML	176 347,49 \$
M.R.C. de Bellechasse (Quotes-parts)	42 206,67 \$
M.R.C. de Bellechasse (Quotes-parts)	42 206,67 \$
M.R.C. de Bellechasse (Quotes-parts)	42 206,66 \$
Ministères des Finances (Sûreté du Québec)	41 055,00 \$
Ministères des Finances (Sûreté du Québec)	41 054,00 \$

Les montants des factures de la MRC et du Ministère des Finances sont déjà inclus dans les factures de plus de 2 000,00 \$ avec un total de plus de 25 000,00 \$.

6. LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE AINSI QUE CELLE DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL

L'article 11 de la loi sur le traitement des élus demande que la rémunération du maire ainsi que celle de chaque membre du conseil soient inscrites dans le présent rapport. Ainsi pour l'année 2012, la rémunération annuelle du maire était de 7 196,52 \$ au niveau municipal et de 104,15 \$ par session régulière ou spéciale du conseil de la M.R.C. de Bellechasse. La rémunération annuelle d'un élu municipal était de 2 398,80 \$.

PARC MUNICIPAL

En 2012, un comité a été formé pour l'élaboration d'un parc municipal sur le terrain de la Fabrique. Les personnes du comité sont Madame Bibiane Poulin, Messieurs Pierre Henry, Jonathan Lacasse et André Audet. Ils ont fait un très bon travail et nous avons la chance d'avoir un très beau parc, très accueillant pour la population, les enfants, les cyclistes, etc...

Ils ont obtenu une subvention de 77 438,00 \$ du pacte rural et un don de 25 000,00 \$ de commandite de la Caisse Desjardins du Cœur de Bellechasse.

Nous remercions le comité pour leur excellent travail. Nous sommes très fiers de notre parc où nous prévoyons y faire des spectacles en plein air où toute la population sera invitée.

RESSOURCES HUMAINES

Je tiens à remercier tous les employés municipaux. Sachez que dans une telle organisation, tous les membres de l'équipe sont importants. Sans leur dévouement, leur professionnalisme et leur souci du travail bien accompli, nous ne pourrions mener à terme nos projets. Les résidents de la municipalité peuvent se compter chanceux d'avoir une équipe à leur écoute et près d'eux.

Je ne voudrais pas passer sous silence, le dévouement des bénévoles qui contribuent à l'enrichissement de notre municipalité. Je vous en remercie aux noms des citoyens.

FESTIVAL FAMILIAL

Le Festival Familial 2013, sous la présidence de M. Jean Lacasse, bien secondé par son équipe fut encore une très belle réussite. La température était au rendez-vous. Ils font un travail extraordinaire, nous les remercions et les félicitons.

SALLE FLEUR DE LYS

La Salle Fleur de Lys est un service aux citoyens que la municipalité gère depuis plusieurs années déjà. Cette gestion nous a permis de constater que ce lieu fait partie de notre histoire et qu'il est important de le conserver. Cette salle sert pour les partys de familles, réunions ou autres et aussi pour les expositions lors de décès. Elle est très utile!

Le sous-sol de la salle est en même temps un lieu de divertissement, le mardi après-midi, plusieurs personnes s'amuse et socialisent en jouant à la pétanque et aux cartes. Le mercredi et vendredi soir beaucoup de gens de l'extérieur nous rendent visite.

VOIRIE ET IMMOBILISATIONS

En voirie, nous avons fait de gros travaux sur la Petite 3^e et plusieurs réparations mineures.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les sessions de préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2014 vont débuter dans quelques jours. L'entretien du réseau routier et des modifications technologiques à l'eau potable y seront à l'étude.

Les membres du conseil prendront des décisions sages et raisonnables pour le bien-être des citoyens en tenant compte des capacités financières de ceux-ci.

Comme vous le constatez, les projets ne manquent pas et les heures de réunions s'additionnent. Venez donc nous voir à l'adoption de nos prévisions budgétaires 2014. La date et l'heure vous seront transmises par l'avis public qui sera diffusé à l'Église ainsi qu'au bureau municipal.

7. REDDITION DE COMPTES POUR LES INDICATEURS DE GESTION 2012

Voici la reddition de comptes suite à l'implantation des indicateurs de gestion par le Ministre des Affaires Municipales et des Régions.

Issus d'une démarche méticuleuse à laquelle ont participé de nombreux experts des milieux municipaux et universitaires, ces indicateurs viennent aider les municipalités dans leur prise de décisions, favorisant l'amélioration du rendement et l'adoption des meilleures pratiques de gestion.

Considérant le caractère public des institutions municipales et la nature des services qu'elles rendent, ces indicateurs de gestion constituent une amélioration indéniable de la qualité de l'information communiquée aux citoyens.

Les huit (8) objectifs d'utilisation de ces indicateurs de gestion sont:

- D'améliorer le rendement des organismes municipaux dans la prestation de leurs services;
- De permettre aux élus et aux fonctionnaires de mieux comprendre l'évolution de la qualité des services offerts et celle de la santé financière de leur organisation;
- De mieux éclairer les choix des décideurs municipaux;
- De mieux planifier les services municipaux et de mieux déterminer les cibles grâce à une meilleure connaissance de la situation;
- De préserver les ressources;
- De fournir aux contribuables une information objective sur la gestion des services municipaux permettant de mieux répondre à leurs demandes;
- De renforcer l'engagement de l'administration municipale envers la population;
- Et de permettre la communication d'information entre municipalités comparables dans le but de dégager les meilleures pratiques de gestion.

Ces six indicateurs obligatoires vous sont présentés sous quatre activités comprenant: la voirie municipale, l'enlèvement de la neige, l'approvisionnement en eau, le traitement et le réseau de distribution, le traitement des eaux usées et le réseau d'égout.

Pour analyser ces résultats, nous devons prendre en considération les particularités de la municipalité qui sont les suivantes:

- Municipalité de 802 habitants ayant à cœur son caractère villageois.
- Le territoire de notre municipalité est en partie en zone agricole.

Avant de présenter et de commenter nos résultats 2012, il faut noter que plusieurs données proviennent de l'état intitulé "État du coût des services municipaux" qui fut ajouté à nos états financiers, avec les changements à la comptabilité en 2000.

Cet état inclut non seulement les dépenses annuelles d'exploitation, mais aussi la répartition des frais de financement, les amortissements sur les immobilisations de même que l'amortissement des subventions reçues pour celles-ci.

FONCTION TRANSPORT ROUTIER

Voirie municipale

	2011	2012
Coût de la voirie municipale par km de voie	1 916,00 \$	2 176,00 \$

Enlèvement de la neige

	2011	2012
Coût de l'enlèvement de la neige par km de voie	2 378,00 \$	2 443,00 \$

Nous rappelons que cette activité est assurée par la firme Lucien Fournier & Fils Inc. pour le déneigement des rues, routes et rangs. Les stationnements de la municipalité ont été déneigés par le responsable des travaux publics.

FONCTION HYGIÈNE DE MILIEU

Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

	2011	2012
Pourcentage de bris par 100 km de conduite	S.O.	S.O.
Coût de distribution par km de conduite	S.O.	S.O.
Coût d'approvisionnement et de traitement par m ³ d'eau (Dépenses de fonctionnement)	1,10 \$	1,87 \$
Coût d'approvisionnement de traitement par m ³ d'eau (Dépenses de fonctionnement plus l'amortissement)	3,08 \$	3,73 \$
Coût de distribution par m ³ d'eau	S.O.	S.O.

Traitement des eaux usées et réseaux d'égout

	2011	2012
Coût du traitement par m ³ d'eaux usées (Dépenses de fonctionnement)	0,43 \$	0,42 \$
Coût du traitement par m ³ d'eaux usées (Dépenses de fonctionnement plus l'amortissement)	1,20 \$	1,35 \$
Coût des réseaux d'égout par km de conduite	S.O.	S.O.

CONCLUSION

Je suis très satisfait de ces résultats et je le suis d'autant plus que les indicateurs de gestion rendent nos évaluations de la situation financière de plus en plus objectives et réalistes.

Nos indicateurs de gestion démontrent que notre santé financière est bonne et que la valeur de nos possessions collectives s'accroît sans alourdir indûment le fardeau fiscal.

Au cours des prochaines années, nous allons pouvoir nous comparer avec des municipalités dotées de caractéristiques similaires, entre autres la population, la densité, l'étendue du territoire et la richesse foncière uniformisée.

Ces comparaisons nous guideront davantage dans notre planification et lors de nos travaux pour l'élaboration de nos budgets annuels de fonctionnement et d'immobilisation.

J'en profite à l'heure de cette mouvance perpétuelle dans le monde municipal où le dialogue et le partenariat sont de plus en plus essentiels pour remercier les membres du conseil municipal, les gestionnaires et l'ensemble des employés pour leur travail, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et atteindre les objectifs.

Donné à Honfleur, ce 11 novembre 2013

Marcel Blais
Maire de la Municipalité de Honfleur